

Musique | Devenez producteur !

■ Sur le site belge akamusic.com, pour 5 €, il est possible de participer à la production d'un disque.

■ Un concept qui a déjà fait ses preuves dans d'autres pays.

Michel de Launoit
(à gauche), à
l'origine d'Aka-
music tout comme
son épouse Flo-
rence, et Grégoire
et Jean-Marc
Goemaere.

Vous avez toujours rêvé de devenir producteur d'artistes de musique, mais vous n'avez jamais osé vous lancer ? Pour une somme modique, Akamusic vous propose de le devenir. Le principe : des musiciens de tous horizons et pays présentent leur(s) œuvre(s) sur www.akamusic.com; des internautes décident ou non de miser sur le succès futur de l'un ou l'autre.

L'idée a germé dans l'esprit de Michel de Launoit, connu pour l'Improsession et la maison de production Tournesol. "J'ai découvert un site de ce type en décembre 2007. C'était assez révolutionnaire dans le monde de la musique que je pratique depuis 15 ans. L'idée m'a paru séduisante", explique Michel de Launoit qui s'est alors adressé à deux spécialistes d'Internet, Grégoire et Jean-Marc Goemaere, pour se lancer dans l'aventure. Avec son épouse Florence qui travaille déjà avec lui.

Le site a ouvert ses portes le 11 mars. En 2-3 semaines, 200 artistes sont venus s'inscrire. Aujourd'hui, quelque 1 200 artistes et 3 000 producteurs sont présents. Plus de 300 000 € ont été investis. Sept artistes sont en production. Pour l'un d'entre eux, un CD single est déjà disponible.

"Aujourd'hui, Internet est inévitable pour promouvoir un artiste. Certains ont même été découverts comme cela", précise Michel de Launoit qui cite notamment Lory, Kamini et Grégoire. "Les jeunes, aujourd'hui, passent plus de temps sur Internet que devant la télé..."

Pour s'inscrire sur le site comme ar-

tiste, c'est très simple et cela ne coûte rien. "Il faut juste présenter une vidéo où l'on chante. Certains sont seuls avec leur guitare face à la caméra, d'autres proposent des choses plus abouties. Les nouvelles techniques permettent déjà d'aller très loin facilement. Nous avons des artistes qui viennent du monde entier. C'est cela qui est fantastique avec Internet."

Côté producteur, vient aussi qui veut. Le montant minimum à investir est de 5 €, soit une part. "Mais on peut miser beaucoup plus si l'on découvre un artiste qui promet. On peut aussi se faire rembourser à tout moment, jusqu'à ce que l'artiste soit produit." La progression de l'artiste est clairement visible sur le site.

Pour être produit, il doit récolter 15 000 € pour un single, soit 3 000 parts. "Quelque 60 pc de ce montant est consacré à l'enregistrement, 25 pc au pressage, au graphisme... et 15 pc restent pour Akamusic." Pour un album, il faut 50 000 €.

"Il y a deux profils de producteurs", note Michel de Launoit. "Le premier a entre une et cinq parts. Il aime la musique, s'intéresse à l'artiste, a des contacts avec lui via le site. Le second type de producteur cherche la rentabilité financière. Il investit dans plusieurs artistes pour avoir un profil diversifié."

Le site permet des échanges entre artistes et producteurs. "Ces derniers peuvent mettre un commentaire, dire ce qu'ils aiment ou pas. C'est important pour l'artiste qui peut répondre et se sent soutenu dans sa démarche."

Le bénéfice des ventes se partage entre l'artiste (40 pc), les producteurs (40 pc) et Akamusic (20 pc). "C'est beaucoup plus que dans un circuit traditionnel, où les artistes touchent entre 8 et 20 pc."

Pour se lancer, Michel de Launoit a levé 500 000 € auprès d'investisseurs variés. "Nos objectifs sont de trouver un break-even dans deux ans, de développer la plate-forme anglaise et de nous installer de manière physique en France."

Le seuil de rentabilité est de 20 000 sigles ou albums. "Il faudrait produire dix artistes par an. Je sais que 9 ne marcheront pas vraiment bien, mais qu'un atteindra les 200 000 CD. Ce serait un rêve si les dix marchaient."

Solange Berger

